

Interphonologie du français contemporain (IPFC)

Premier document d'orientation (12 mars 2008)

S. Detey
Université de Rouen

Introduction

Le projet PFC (phonologie du français contemporain) concerne un ensemble de locuteurs natifs monolingues (France) mais aussi bilingues (Canada, Louisiane), voire plurilingues (Afrique francophone). L'objet du projet IPFC (Interphonologie du français contemporain) est d'étendre l'étude à des populations allophones – apprenants de français de niveaux et de profils variés – sur la base du même protocole. Un tel projet se rapproche de ce qui a déjà été fait dans la sphère anglophone¹ (par exemple *Louvain International Database of Spoken English Interlanguage* (Lindsei), qui fait partie du projet plus vaste *International Corpus of Learner English* (ICLE) dirigé par S. Grainger)². Dans le domaine francophone, les deux grands corpus d'apprenants, à notre connaissance, sont FRIDA (*French Interlanguage Database*)³, pour ce qui concerne la production écrite, et FLLOC (*French Learner Language Oral Corpora*)⁴ pour ce qui est de la production orale. Ce dernier corpus est très riche, puisqu'il utilise de nombreuses tâches (description de photos, conversation, jeu de rôle, narration, enregistrements individuels et en paires, etc.), adaptées au niveau de compétence des apprenants (par exemple de la première à la quatrième année d'université en Angleterre).

L'originalité du projet IPFC, par rapport aux corpus existants comme FLLOC, est quintuple :

- Focus sur un aspect de la compétence (en l'occurrence phonético-phonologique), tout en récoltant des informations sur le français parlé en général (syntaxe, lexique, etc.) à l'aide des outils PFC.
- Unicité du cœur du protocole qui assure la comparabilité des données.
- Possibilité d'étudier de manière comparative la variation en milieu alloglotte et homoglotte grâce à la base PFC préexistante.
- Un réseau international de collaborateurs issu du réseau PFC.
- Une exploitation pour la recherche (interphonologie) et la pédagogie (projet PFC-EF)⁵.

Objectifs

1) Scientifiques : créer un corpus de recherche, sur la base du protocole PFC, destinés aux linguistes, psycholinguistes et didacticiens s'intéressant à l'apprentissage du français langue étrangère, et plus particulièrement de son système phonologique. Ce corpus fournira des informations spécifiques aux populations d'apprenants étudiées, mais aussi représentatives de certains phénomènes universaux. En outre le corpus devrait inclure, lorsque cela sera possible, une dimension longitudinale.

¹ On pourra consulter une liste de corpus d'interlangues d'apprenants d'anglais à l'adresse suivante : <http://leo.meikai.ac.jp/~tono/lcorpuslist.html>.

On trouvera également des corpus d'anglais lingua franca aux adresses suivantes :

<http://www.univie.ac.at/voice/> et <http://www.uta.fi/laitokset/kielet/engf/research/elfa/>

² Voir : <http://www.fltr.ucl.ac.be/FLTR/GERM/ETAN/CECL/cecl.html>

³ Voir : <http://www.fltr.ucl.ac.be/fltr/germ/etan/cecl/Cecl-Projects/Frida/frida.htm>

⁴ Voir : <http://www.flloc.soton.ac.uk/>

⁵ Voir également à ce sujet le travail de A. Neri, C. Cucchiari et H. Strik (2006) (*Selecting segmental errors in non-native Dutch for optimal pronunciation training*) qui ont constitué, sur la base d'une analyse de corpus de productions orales d'apprenants de néerlandais de différentes langues premières, un inventaire d'erreurs de prononciation fréquentes, perceptivement saillantes, persistantes et pouvant potentiellement entraver la communication.

2) Pédagogiques : ce corpus sera intégré à la base PFC, et offrira ainsi :

- a) Une vision du français parlé à travers le monde par des populations allophones (français langue internationale), notamment destinée aux autres apprenants (familiarisation et outil pédagogique)⁶ et aux enseignants (formation de formateurs) ;
- b) Les ressources pour la mise en place d'une vitrine consacrée à la prononciation du français et aux difficultés d'apprentissage qui lui sont liées (erreurs typiques et moins typiques de telle et telle population) destinée tant aux enseignants de français (formation de formateurs) qu'aux apprenants.

Productions

- Constitution du corpus.
- Réalisation d'une vitrine en ligne consacrée à la prononciation des apprenants de français.
- Publications scientifiques.
- Ouvrage (en projet).

Descriptif

A) Terrains d'étude :

1) En milieu non-francophone universitaire :

Universités étrangères. Populations homogènes (Ex : Tokyo).

2) En milieu francophone :

Alliances françaises, Département de français pour étrangers. Populations hétérogènes (Ex : Genève).

B) Niveaux de compétence :

Nous nous appuyerons pour tous les publics sur les descripteurs du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL), en termes de *production orale*, qui délimitent six niveaux de compétence (voir documents joints).

Sera également indiqué le statut du français (1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} langue étrangère).

Pour les publics universitaires, nous indiquerons aussi l'année d'étude.

Ce descriptif sera complété par le questionnaire sociolinguistique rempli par chaque sujet.

Lorsque cela sera possible, nous visons, pour chaque sujet, à effectuer deux passations (début et fin d'année universitaire ou de session de formation), pour assurer la dimension longitudinale du corpus.

Ce moment (début/fin/neutre) sera donc aussi indiqué.

Niveau CECR (production orale)	
Statut du français	
Année d'étude	
Moment de formation	

Procédure

L'intérêt et la qualité essentielle de l'ensemble PFC (dont fait partie IPFC) repose sur l'unicité du protocole qui, elle seule, permet d'assurer la comparabilité des données, entre apprenants mais aussi entre apprenants et natifs. Le protocole proposé dans le cadre de IPFC repose donc fortement sur le protocole PFC originel (voir document ci-joint).

⁶ Voir à ce sujet le concept de *communication interalloglotte* (communiquer dans la langue cible de chacun) dans les travaux récents de S. Behrent (2007).

Il comprend cinq tâches :

- 1) Lecture de deux listes de mot (Liste PFC & Liste complémentaire spécifique à chaque population).
- 2) Lecture du texte PFC.
- 3) Conversation guidée.
- 4) Conversation libre.
- 5) Répétition des deux listes de mot.

1) Listes de mot :

Les apprenants pourront se préparer avant l'enregistrement, mais de manière individuelle (pas d'assistance (en particulier sur la prononciation). Possibilité de fournir une traduction écrite en L1 pour éclaircissement sémantique).

La liste complémentaire variera selon la L1 des apprenants. Elle devra être conçue en fonction des difficultés typiques de prononciation propres à chaque groupe d'apprenant.

Ainsi la liste « japonais » mettra en évidence l'opposition r/l par exemple.

2) Lecture du texte :

Les apprenants pourront se préparer avant l'enregistrement, mais de manière individuelle (pas d'assistance (en particulier sur la prononciation). Possibilité de fournir une traduction écrite en L1 pour éclaircissement sémantique).

3) Conversation guidée :

Afin d'éviter toute interférence lors des conversations, tant sur le plan linguistique que sur celui de l'interaction langagière, l'enquêteur doit être **francophone natif**, formé au protocole.

L'enquêteur pose des questions, décidées à l'avance, à l'apprenant. La moitié de ces questions provient de la fiche descriptive (questionnaire sociolinguistique) remplie préalablement par l'apprenant. Elles lui seront donc familières. L'autre moitié comportera des questions non préparées par l'apprenant, mais formulées avec du vocabulaire simple.

L'apprenant ne dispose d'aucune note écrite.

4) Conversation libre :

Afin d'éviter toute interférence lors des conversations, tant sur le plan linguistique que sur celui de l'interaction langagière, l'enquêteur doit être **francophone natif**, formé au protocole.

La conversation libre aura lieu après la conversation guidée, séparée par une pause symbolique de quelques minutes.

L'apprenant aura préalablement choisi des thèmes et préparé des questions sur ces thèmes, mais il n'aura aucune note écrite. L'objectif, pour l'apprenant, est de mener la conversation et de faire en sorte qu'elle ne meure pas. C'est lui qui anime et dirige la conversation.

5) Répétition des deux listes :

La liste PFC sera enregistrée par un locuteur du français standard (format MP3).

L'étudiant devra répéter au fur et à mesure, après chaque mot, sans pause ni retour en arrière.

La liste spécifique complémentaire sera lue à haute voix par l'enquêteur, et l'apprenant répètera, après chaque mot, sans pause ni répétition de la part de l'enquêteur.

Rendus pour chaque sujet

- 1) Un fichier word Fiche descriptive (conditions de passation, questionnaire sociolinguistique, etc.).
- 2) Une feuille papier Fiche de consentement (concernant l'utilisation ultérieure des données).
- 3) Deux fichiers wav Liste de mot : générique et spécifique.
- 4) Un fichier wav Lecture du texte.
- 5) Un fichier wav Conversation guidée.
- 6) Un fichier wav Conversation libre.
- 7) Deux fichiers wav Répétition : générique et spécifique.

Participants (possibles)

Milieu allophone : Japon (Y. Kawaguchi), Pays-Bas (D. Nouveau), Norvège (C. Lyche), Danemark (A. B. Hansen), Allemagne (E. Pustka, T. Meisenburg, B. Lonnemann), Italie (E. Galazzi, C. Barone), Angleterre (P. Rowlett), Etats-Unis (T. Klingler), Espagne (L. Baque), Portugal (E. d'Andrade).

Milieu francophone : Suisse (I. Racine), France (S. Detey, J. Durand), Belgique (A.-C. Simon).

A élaborer

Générique (pour IPFC globalement) :

- Adaptation de la fiche descriptive (questionnaire sociolinguistique) au cas d'apprenants de FLE.
- Préparation de la liste de questions pour la conversation guidée.
- Enregistrement de la liste de mots PFC.
- Descriptif du projet destiné aux apprenants et aux enquêteurs.

Spécifique (pour chaque population) :

- Traduction de la fiche descriptive (version bilingue).
- Traduction de la fiche de consentement (version bilingue).
- Elaboration de la liste de mots spécifique à la population étudiée
- Traduction des deux listes de mot.
- Traduction du texte.
- Traduction du descriptif du projet.

A examiner par la suite

- Durée et caractéristiques techniques des enregistrements.
- Conventions de transcription⁷.
- Conventions de codage⁸.

Proposition de calendrier prévisionnel

Mars-avril 2008 : montage initial par S. Detey, Y. Kawaguchi, C. Lyche, J. Durand.

Mai 2008 : rencontre S. Detey, J. Durand, Y. Kawaguchi à Tokyo (colloque TUFS).

Juillet 2008 : rencontre S. Detey, Y. Kawaguchi à Tokyo (séance de travail).

Septembre 2008 : application à d'autres populations (Genève, Nimègue, etc.).

Décembre 2008 : présentation des premiers résultats à Paris (Colloque PFC).

⁷ Comment transcrire la prononciation d'apprenants ? Sous quel logiciel (Praat, Phon, etc.) ?

⁸ Distinction correct/incorrect ? A quel niveau (trait, segment, syllabe) ? Comment indiquer l'élément en cause et l'élément vers lequel il tend ? Faut-il élaborer un codage spécifique pour chaque segment (ex : le /r/ dans PFC Afrique) ? Etc.

La prononciation des apprenants japonais de français

1. Quelques informations sur le système phonético-phonologique et phonographémique japonais

- 1.1. Le système phonologique
- 1.2. Quelques caractéristiques phonétiques
- 1.3. Le système phonographémique

2. Les difficultés théoriques et typiques

- 2.1. Au niveau segmental
- 2.2. Au niveau phonotactique
- 2.3. Au niveau prosodique
- 2.4. Au niveau phonographémique

3. Illustrations sonores

Présentation d'échantillons du corpus avec descriptif des apprenants et commentaires linguistique.

4. Activités

Exemples d'activités didactiques concernant la prononciation des apprenants japonais de français.